



Compte-rendu de réunion de bureau tenue le vendredi 23 octobre à 19 H. en visioconférence.

Présents : COSTILHES Evelyne – COURAULT Lydie – LE ROY Annie – CHAVEROT Gilbert – DUCROZET Philippe – FERRIERE Sylvain – GUILLOT Jean-Luc – LACROIX Jean -

Assistent : CHANTEREAU Patricia – CHIORINO Laure – GUERIN Frédéric – PERON Roger

1. Informations du président Jean-Luc GUILLOT

1.1. Informations fédérales

Le Conseil Fédéral s'est réuni récemment et a étudié les points suivants

- En raison des contraintes récentes liées à la crise sanitaire, quelle salle et quels horaires prévoir pour l'assemblée générale électorale du 6 décembre ? Les recherches sont en cours
- Quelques aménagements des règlements sportifs ont été adoptés pour le Championnat par Equipes pro.
- Au niveau de la situation du déroulement des championnats par équipes, la réunion tenue mi-octobre avec les responsables des régions a montré une forte disparité de situations : 5 ligues n'avaient pas la capacité de terminer la phase 1 dans les temps alors que 7 autres en étaient assurées. Toutefois, l'évolution des contraintes actuelles pourrait bien remettre encore une fois tout en question. Jean-Luc GUILLOT a prévu une nouvelle réunion après la date prévue pour le 4^{ème} tour (07 novembre), soit le 09 novembre pour faire le point et à partir de là prendre une décision sur la démarche à suivre.

1.2. Informations ligue

- **Jean-Luc GUILLOT a assisté à l'A.G. de l'association CAMPUS** qui gère les hébergements sur le site de l'Arténium de CEYRAT. Il a été décidé de modifier les statuts car l'association se trouve en état de cessation de paiement en raison de la crise sanitaire qui a annulé toutes les réservations...
- **Un appel à candidature** pour le recrutement d'une personne au secrétariat en prévision du départ en retraite de Roger PERON a été lancé. 2 candidatures ont été réceptionnées à ce jour.
- En préalable à cet appel de candidatures, une réunion en visioconférence avait été tenue avec les présidents des comités départementaux afin de les interroger sur leur besoin éventuel en secrétariat. Les réponses ayant été négatives, la fiche de proposition de poste a donc été bâtie sur les besoins de la ligue exclusivement.
- **Aides aux clubs** : Yves LEGAULT et Xavier ANTOINE-MICHARD ont « planché » sur les critères d'attribution d'un soutien aux clubs en difficultés en raison de la crise sanitaire. Ils vont désormais contacter les présidents de comités pour avoir leur avis sur les propositions qu'ils ont établies. L'objectif est d'avoir un projet qui puisse être présenté et validé lors du Conseil de Ligue prévu le 28 novembre.
- **Délégué au CROS**. D'après les statuts de cette association, il apparaît que pour représenter une discipline au CROS, il faut être membre élu de sa discipline. Jacques SAUVADET n'étant pas élu, ne peut donc pas représenter le tennis de table.
- **Claude CHANTEREAU a accepté la nomination au titre de Président d'Honneur de la LAURA TT**. Il faut donc prévoir de l'inviter aux AG et l'intégrer dans l'organigramme général de la ligue.
- **Jean-Luc GUILLOT a rencontré les responsables de la ligue Handisport**, accompagné de Philippe DUCROZET et Laurent LOUVEL. Des entretiens il est ressorti une demande de concertation accrue ainsi que la mise en place de stages communs avec des joueurs « seconds couteaux » de la Ligue.

2. Composition des commissions – Sylvain FERRIERE

Les responsables sont appelés à faire un état des lieux de leur commission.

La liste des compositions des commissions figure en annexe.

2.1. Evelyne COSTILHES – IRD et féminisation

Si elle a pu trouver 4 personnes pour l'IRD, seules 3 personnes ont répondu OK pour la branche féminisation, dont deux du comité Rhône-Lyon.

Evelyne COSTILHES indique qu'elle va contacter les présidents de comités pour s'informer de bénévoles pouvant la rejoindre. Elle signale qu'elle se déplacera si nécessaire, sous réserve qu'elle puisse avoir le montant du budget qui lui est alloué.

2.2. Philippe DUCROZET et Lydie COURAULT – Actions de développement et aide aux clubs

Pour ces deux acteurs, il n'y a pour l'instant que les personnes envisagées à la création de la nouvelle équipe.

Philippe DUCROZET fait remarquer que pour lui le distinguo entre les deux branches n'est pas évident car les actions se recoupent et se recouvrent et il faut donc définir qui fait quoi.

Jean-Luc GUILLOT intervient pour préciser que la branche dirigée par Lydie COURAULT a la charge d'élaborer et développer des outils (utilisation d'internet, choix de dossiers d'aide, création d'affiches, de flyers...) qui pourront être déclinés pour leur utilisation aussi bien par la ligue que les comités ou les clubs ; alors que celle chapeauté par Philippe DUCROZET doit plutôt choisir et proposer aux clubs intéressés lesdits outils adaptés en fonction de leurs besoins.

Cela implique naturellement un travail en collaboration étroite pour un maximum d'efficacité.

Les actions ne pouvant être optimisées qu'avec le soutien et la connaissance qu'ont les comités de leur territoire, Jean-Luc GUILLOT invite Philippe DUCROZET et Lydie COURAULT à interroger les présidents des comités sur les actions menées dans ces domaines et les personnes qui s'en occupent.

Sylvain FERRIERE signale qu'une réunion sur l'évolution du site web de la ligue et sur la communication est prévue le mardi 27/10 à 17 H30 en visioconférence.

2.3. Philippe DUCROZET – Jury d'appel

Pour l'instant deux personnes ont répondu à Philippe DUCROZET pour le rejoindre.

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il serait bon de recontacter les membres du précédent mandat, Jean CASTANO, Richard DREVON et Yves LEGAULT pour leur demander s'ils seraient intéressés.

2.4. Annie LE ROY – Technique, jeunes et formation

Annie LE ROY indique qu'elle s'appuie essentiellement sur les salariés techniques à l'heure actuelle (moins la partie développement dédiée à Laurent LOUVEL). Elle veut constituer un groupe de réflexion sur la définition des objectifs pour les jeunes et la formation.

2.5. Jean LACROIX – Sportive

C'est une commission très étoffée puisqu'elle compte pratiquement une vingtaine de personnes.

Jean-Luc GUILLOT souhaite que ce grand nombre permette un travail en « sous-groupes » : un pour le championnat par équipes, un pour le critérium, un pour les épreuves...

Il demande également qu'un contact soit pris avec Fabrice BALIQUE qui avait fait connaître son intérêt pour rejoindre cette commission sans pour autant être élu.

2.6. Gilbert CHAVEROT – Finances

A l'heure actuelle, Gilbert CHAVEROT reste bien seul... Il se déclare ouvert à l'intégration de toute personne intéressée et souligne les liens forts de la branche finances avec tous les vice-présidents, vice-présidentes, et responsables pour la gestion des actions.

2.7. Sylvain FERRIERE – Secrétariat Général

Pour ce domaine, Daniel MAUPUY, secrétaire adjoint sera invité à participer à des réunions et des séances de travail afin de l'intégrer dans le dispositif.

2.8. Jean-Luc GUILLOT – Relations- représentation

Jean-Luc GUILLOT précise qu'il s'appuie sur les membres du bureau de ligue et les présidents de Comités Départementaux pour ce domaine.

3. Point sur les actions en cours

3.1. Sylvain FERRIERE – Secrétariat Général

- Une vérification des salaires a montré la nécessité de faire **une mise à jour des primes d'ancienneté**. La régularisation se fera sur les paies d'octobre. Un calendrier précisant les situations de chacun a été adressé à AS Paies qui gère les salaires.
- **Candidatures au secrétariat**. Deux candidatures ont été reçues à ce jour, celles de Clémentine CONSTANT et Julien BORREL. C'est un peu surprenant en ces périodes difficiles pour l'emploi... En conséquence, il est demandé de mettre l'appel sur Facebook ou encore de faire appel à des profils personnels.
Concernant les conditions d'embauche, Jean-Luc GUILLOT précise qu'il s'agit d'un CDD de 6 mois transformable en CDI. Après discussion il paraît préférable de partir sur un CDD reconductible d'un mois sur plusieurs périodes sinon on risque de se « verrouiller » sur 6 mois. Patricia CHANTEREAU signale qu'il existe un besoin d'avoir une personne connaissant en matière d'informatique afin de pouvoir intervenir pour aider les bénévoles. Sylvain FERRIERE signale que justement il envisage une évolution des moyens actuels de communication et informatique vers plus de simplification avec l'utilisation d'un support professionnel.
- **Communication et site**.
 - Transfert de nos contrats de téléphonie d'orange vers SOSH ce qui nous permet de faire une économie considérable (46 €/mois) avec des attributions supérieures...
 - Travail en cours sur l'organisation des moyens de communication. A l'heure actuelle nous avons un site internet lauratt.fr hébergé chez OVH au sein d'une structure multi-sites (sites de clubs) et un système de messagerie ZIMBRA géré par TEC6 avec un nom de domaine laura-tt.fr. Un « grand ménage » est nécessaire pour remettre tout à plat. Une négociation est en cours avec TEC6 pour « rapatrier » le site et centraliser nos produits Web avec comme unique nom de domaine laura-tt.fr et bénéficier d'un environnement plus professionnel et de services améliorés (gestion autonome des adresses, des carnets d'adresses).

- Travail en cours sur la refonte du site avec l'étude d'un format sous « wordpress » remplaçant le « joomla » actuel. Cette évolution permettrait une gestion bien plus simple et accessible à des manipulations habituelles sur un site. A noter que les comités de l'Isère et Rhône-Lyon TT se sont déclarés intéressés par la création d'une structure de site régional qui soit déclinable au niveau départemental.

3.2. Gilbert CHAVEROT – Finances – Trésorerie

- **Méthodes et procédures.** Gilbert CHAVEROT indique que les factures et notes de frais doivent être adressées au secrétariat. Laure les comptabilise et les transmet pour vérification et accord au vice-président, ou vice-présidente, ou à la personne responsable d'action comme Patricia CHANTEREAU pour les réunions ETR. Si Laure a la charge de vérifier que les montants (particulièrement des notes de frais) correspondent bien aux éventuels éléments joints, c'est ensuite à la personne responsable de vérifier si lesdits éléments sont bien à prendre en compte, diminuer ou refuser.
Laure précise qu'elle a besoin de la codification analytique de chaque action pour effectuer les saisies dans le logiciel de compta. Ces codifications figurent sur les budgets envoyés par Gilbert CHAVEROT à chacun des responsables concernés.
- **Pour les procédures,** Gilbert CHAVEROT donne les précisions suivantes :
 - Les notes de frais du trésorier et du secrétaire général sont signées par le président.
 - Les notes de frais du président sont signées par le secrétaire général ou le vice-président concerné par une action de sa branche dans laquelle est intervenu le président.
 - Les scans de documents sont acceptés comme justificatifs (sous réserve bien sûr de leur parfaite lisibilité).
 - Pour « signer » une note de frais, un responsable peut donner un accord par courriel. Il faut bien sûr que le courriel soit bien identifiable et que la réponse soit claire (du genre : OK pour paiement).
- **Tarifs de défraiements.** Les tarifs figurent en annexe 2. Ce sont ceux établis pour le mandat précédent et toute modification nécessite un vote du Conseil. Jean-Luc GUILLOT remarque qu'un tarif maximum d'hébergement à 70 € risque d'être difficile à trouver pour des situations comme l'AG fédérale à PARIS. Pour ce type de cas, il est nécessaire de prendre l'attache du responsable concerné qui demandera un accord préalable pour un dépassement au trésorier.
- **Le budget 2020-2021** devrait bien sûr être réactualisé car celui établi en mai s'appuie sur des données qui ne correspondent plus à la situation actuelle. Mais les énormes bouleversements que nous connaissons ne permettent aucun travail de prospective un tant soit peu valable. A partir de là, nous ne pouvons que suivre les dépenses et recettes au plus près au jour le jour.
Laure CHIORINO précise qu'elle peut adresser à chaque responsable régulièrement un grand livre de sa branche afin que chacun et chacune puisse suivre l'évolution financière de sa partie.
- **Annie LE ROY** indique qu'en raison de son éloignement, la moitié de ses frais kilométriques est prise en charge par la ligue, l'autre moitié entrant dans sa déclaration d'impôts.
- **Philippe DUCROZET** demande si les aides prévues au titre de la saison 19/20 et non distribuées en raison du COVID sont reportées pour cette saison ? La réponse est que ces aides ont fait l'objet d'une provision spécifique et sont donc bien reportées sur 20/21.
- **Gilbert CHAVEROT** signale qu'un produit futur de 2 000 € figure au budget sur la détection.

3.3. Annie LE ROY – Technique, jeunes et formation

- **E.T.R :** Patricia CHANTEREAU. La dernière réunion a fait l'objet d'un compte rendu diffusé à tous. Elle remarque que cette instance va évoluer vers un statut d'organe de concertation et de réflexion au service des dirigeants de la Ligue.
- **Conventions pôle :** Patricia CHANTEREAU.
Un projet a été adressé et Patricia CHANTEREAU donne les précisions suivantes :
 - Le principe est d'apporter une aide aux familles dont un ou des enfants sont en pôle espoir pour supporter les frais générés par la participation aux épreuves et par l'entraînement.
 - L'objectif est que cette aide soit apportée pour moitié aux familles et pour moitié au remboursement d'entraînements sur la base de justificatifs.
 - L'aide serait versée par moitié en fin de chaque phase, ceci afin d'avoir un éventuel levier pour que les jeunes soient bien présents sur tous les rendez-vous de la saison.Ce n'est pas aussi simple qu'on peut le penser à l'énoncé de ces principes. Par exemple, certains jeunes bénéficient déjà d'un entraînement individuel avec Frédéric GUERIN, cadre de la LAURA TT et donc ne pourront prétendre au remboursement d'entraînements.
Les conventions doivent donc viser à prendre en compte chaque cas particulier de façon très fine.
Cette présentation effectuée, Patricia CHANTEREAU demande l'accord du bureau pour avancer et finaliser les conventions. Elle précise que cela devrait concerner 8 joueurs ou joueuses pour un montant de 8 250 € maximum.
A l'unanimité, le bureau donne son accord.
- **La formation Entraîneur Fédéral** qui devait se tenir les 24 et 25 octobre est à nouveau reportée en raison de la situation sanitaire.
- **Formations.** Annie LE ROY précise que pour tout ce qui concerne les formations techniques d'Etat (BP, DE), c'est Patricia CHANTEREAU qui a la charge des dossiers alors qu'elle-même s'occupe des formations techniques fédérales.

- Formations techniques : une réunion a eu lieu le 08/10 pour établir un état des lieux dont la conclusion principale est que l'activité des clubs se tourne de plus en plus vers l'animation loisir au détriment de la recherche de la performance pour d'évidentes raisons de rentabilité financière. A partir de là, quel programme mettre en place pour favoriser l'éclosion de nouveaux talents ? Ce sera le thème de réflexion d'un groupe de réflexion qu'Annie LE ROY souhaite mettre en place.
- **Dirigeants** : Annie LE ROY planche sur un nouveau mode de formation distancié en prévoyant des réunions de 4 à 6 personnes et en s'appuyant sur des méthodes actives : pas de proposition de notre part, mais plutôt une réponse aux demandes des clubs dans l'optique de co-construction de solutions adaptées aux demandeurs. Un premier opus est prévu après les vacances.
- **Arbitrage** : formations en cours. Jean-Luc GUILLOT intervient pour indiquer qu'il a contacté Nathalie PARAVY pour les précisions suivantes : Eric FRITSCH, en tant que président de la CRA, dépend du vice-président de la branche sportive Jean LACROIX, et Nathalie PARAVY, en tant que responsable de la formation en arbitrage, dépend d'Annie LE ROY, vice-présidente de la branche formation.

3.4. Lydie COURAULT – Développement

Lydie COURAULT fait état d'un bon taux de retours sur **le sondage mis en place sur le site** il y a une quinzaine de jours sur le thème des difficultés des clubs face à la crise sanitaire.

4 points sont ressortis

- L'apparition de tensions entre les joueurs (refus de coïtoyer par exemple), avec les entraîneurs, quand ces derniers n'ont pas tout simplement pris du recul pour ne pas prendre de risque.
- Des inquiétudes sur les ressources financières.
- Des problèmes d'ouverture de salle
- Une perte de la convivialité, l'apparition de problèmes relationnels.

Philippe DUCROZET s'interroge sur les réponses à apporter à ces situations pour lesquelles nous ne sommes pas formés ? Comment faire une revue des bonnes pratiques à adresser aux clubs ?

Jean-Luc GUILLOT suggère de transmettre ces informations aux comités départementaux afin d'avoir des retours supplémentaires et d'organiser une réunion sur le thème du support à apporter aux clubs. L'objectif est d'avoir une base de réflexion pour la réunion de Conseil de Ligue du 28 novembre et pouvoir faire des propositions en décembre. Une relance sera faite aux clubs avec la newsletter de novembre.

Concernant le domaine de la communication, Lydie COURAULT a contacté des influenceurs pour avoir une évaluation du coût d'une campagne de communication sur l'intérêt du T.T. Il est encore trop tôt pour faire une proposition intéressante.

Lydie COURAULT signale la réactivation du dispositif 2S – 2C (sport-santé-culture-citoyenneté) parrainé par l'Education Nationale et les collectivités territoriales. Une opportunité pour nos clubs de se faire connaître.

Concernant « l'E-Pass-Ping », il est important d'informer les clubs que les inscriptions au « pass'ping » ancienne formule ont été supprimées par la FFTT et qu'il est donc indispensable de se réinscrire pour figurer dans la liste des associations acceptant l'E-Pass-Ping. Un rappel sera fait dans la newsletter de novembre.

3.5. Philippe DUCROZET – Actions d'aides aux clubs

Philippe DUCROZET invite les participants à se pencher **sur les propositions d'aides aux clubs** élaborées sur la base de celles prévues dans le plan d'action 2018-2024.

Les principales modifications sont les suivantes

- Pour la partie encadrement pas de changement car les possibilités d'accès par l'apprentissage permettent d'envisager la formation de nouveaux entraîneurs pros. Il est cependant très compliqué d'avoir les informations sur les encadrants bénévoles
- Maintien des objectifs de licenciation au vu des résultats encourageants de la saison passée.
- Pour la féminisation, les objectifs doivent être évalués par la commission ad-hoc.
- Abandon de l'objectif de développement benjamins-poussins car leur nombre dépend trop des actions événementielles.
- Diminution des objectifs sur les scolaires en raison des difficultés apparues au niveau des relations avec le milieu scolaire sur certaines zones et la quasi-disparition des actions périscolaires.
- L'encouragement à la recherche de labels est maintenu car il s'agit d'un vecteur dynamique dans un club.

Le bureau valide ces propositions avec les aides correspondant aux actions prévues.

Philippe DUCROZET ajoute que dans le cas où un club présenterait un projet de développement original, alors une convention spécifique serait rédigée.

Les nouvelles aides seront publiées sur le site et dans la newsletter.

Philippe DUCROZET note également que les cadres techniques de l'ETR lui sont apparus très intéressés et actifs sur le domaine du développement.

3.6. Jean LACROIX – Sportive

Tout est à l'arrêt actuellement... Il faut attendre la réunion du 09 novembre et les consignes fédérales pour se prononcer sur ce qui va suivre.

Evelyne COSTILHES – IRD et féminisation

Pas de compléments à son intervention au point 2.1.

4. Questions diverses

4.1. Date intercomités 2021

Patricia CHANTEREAU attire l'attention du bureau sur le fait que la date des championnats de France déplacée en fin de saison, place l'épreuve en concurrence avec la date initiale des intercomités. Un souci à voir avec le président de PACA.

Jean-Luc GUILLOT indique que les élections ne sont pas encore faites en PACA et qu'il lui faut attendre de connaître le nouveau président pour prendre attache avec lui pour ce point.

4.2. Entraînements et stages jeunes

Jean-Luc GUILLOT interroge Frédéric GUERIN sur le fonctionnement actuel des entraînements et stages.

Frédéric GUERIN explique que les directives actuelles permettent tout à fait la tenue des entraînements et des stages. Le stage de Toussaint est d'ailleurs maintenu.

Jean-Luc GUILLOT estime nécessaire de rédiger une attestation de travail afin de permettre à Frédéric GUERIN de pouvoir éventuellement rentrer après 21 H. si la situation le lui impose. Il insiste sur l'obligation d'envoyer aux jeunes sélectionnés pour les entraînements et stages le protocole sanitaire fédéral en demandant aux parents un engagement formel de le respecter.

4.3. Recherche d'un partenaire

Jean LACROIX demande où en est la recherche d'un partenaire pour les fournitures.

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il est nécessaire que les responsables de branches fassent un état de leurs besoins. En effet, si au niveau sportif, les besoins sont bien connus et facilement quantifiables, ce n'est pas forcément vrai pour les autres actions. Dès que nous aurons établi et quantifié nos besoins, nous pourrons lancer un appel d'offres. A l'heure actuelle, pour des besoins immédiats, il est possible de faire appel au fournisseur le plus proche. C'est ce qui s'est passé pour la fourniture de balles à l'Arténium récemment où AUVERGNE TT a été sollicité et a fait livrer les cartons au siège du comité du Puy-de-Dôme.

4.4. Une application pour les statistiques de parties

Frédéric GUERIN indique qu'il a un contact avec Kevin DI MEO qui travaille sur une application permettant d'établir des statistiques de réussite des coups pour un joueur sur une partie. A suivre.

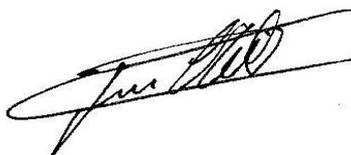
Séance levée à 21 H30.

Prochaine réunion Conseil de ligue samedi 28 novembre.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



ANNEXE 1 – composition des commissions au 24 octobre

Féminisation – Vice-Présidente : Evelyne COSTILHES

Jérôme BESSET (CD42-43) – Laure GUERIN-GAILLETON et Sabine DIDIER (CD69)

Instance Régionale de Discipline – Présidente : Evelyne COSTILHES

Corentin PEUTIN (CD01) – Bernard CHAPELON (CD42-43) – Rémy RONGIER (CD63) – Jérôme DOUBLET (CD69)

Développement – outils de projets – Vice- Présidente Lydie COURAULT

Stéphane MAZZOCUT (CD 74)

Développement – actions clubs – Vice- Président Philippe DUCROZET

Laurent LOUVEL (salarié ligue) - Alain FERRET (CD69)

Jury d'appel - Président Philippe DUCROZET

Evelyne COSTILHES (CD42-43) – Eric FRITSCH (CD63)

Jeunes-Technique-Formation – Vice- Présidente Annie LE ROY

Pour les Jeunes et la Technique : Laurent LOUVEL (salarié ligue) – Frédéric GUERIN (salarié Ligue) – ETR

Pour la formation : Candice LIODENOT (CD74) – Thibaut LEHELLE (CD01) - Jacques SAUVADET (CD63)

SPORTIVE – Vice- Président Jean LACROIX

CRA : Eric FRITSCH

Critérium Fédéral : Nathalie PARAVY (PN masc) – Yolaine MOREAU (R1 Ouest) – Pierre BOUCHET (R1 Est) – Christian VIGNALS (CD 69)

Championnat par équipes : Yannick LUTIC (CD01) – Bernard PEGAND (CD03) – Benoît BAZIN ou Serge PLANCHE (CD15) – Serge TRIN ou Gérald ROURISSOL (CD26-07) – Nathalie PARAVY (CD38) – Jacques PERRIN (CD 42-43) – Didier GOUGIS (CD63) – Michael ALIMI ou Kevin ALCARAZ (CD69) – Alexis THOME (CD73) – Pierre BOUCHET (CD 74)

Organisations : Gilbert CHAVEROT

Tournois : Emmanuel EVIEUX et Daniel MAUPUY

Finances - Président Gilbert CHAVEROT

Relations - Président Jean-Luc GUILLOT

Les vice-présidents et les présidents de comités départementaux

ANNEXE 2 : montants défraiements**TARIFS TECHNIQUE**

ACTION	TARIF
ENCADREMENT STAGE Ou FORMATION FEDERALE	80 EUROS/JOUR
RELANCE STAGE	60 EUROS/JOUR
CONVENTION CLUB MISE A DISPO	100 EUROS/JOUR
ENCADREMENT POLE	20 EUROS/HEURE
RELANCE POLE	10 EUROS /HEURE (soit 20 euros la séance de 2H)

Tarifs formations et indemnités – CRA**Tarifs de facturation aux stagiaires**Session JA2 – JA3

Gratuité de l'inscription mais obligation pour les stagiaires réussissant l'examen d'assurer 2 prestations pour la ligue ou comité dans la saison qui suit la formation au plus tard

Prise en charge par les comités départementaux des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des candidats

Session AR-JA1

Session AR : 30 euros (incluant fourniture des règles du jeu, du livret d'AR et du kit lors du passage de pratique)

Session JA : 30 euros (incluant fourniture du livret JA, des règlements sportifs fédé)

Session AC-recyclages AR-JA1

S'agissant d'actions purement départementales, les tarifs sont fixés par le comité organisateur.

Tarifs des indemnités aux formateurs - JA et arbitres

Action	prestation	déplacement	repas-hébergement	Observations
FO2 : form JA2-JA3	60 €/jour 30 €/pass. Pratique 30 €/rendu correction sous 2 mois	0,30 €/km Péage/justif	25 € repas 70 € hôtel (av petit déjeuner)	hôtel si OK préalable CRA
FO1 : form AR-JA1	60 €/jour 30 €/pass. Pratique par session/plusieurs candidats + 20 € si correction UV2 ss 1 mois	0,30 €/km Péage/justif	25 € repas 70 € hôtel (av petit déjeuner) hôtel si OK préalable CRA	Prise en charge par ligue d'un formateur sur 2 (obligatoire à partir de 6 stagiaires). Si 1 seul = prise en charge par CD
JA épreuves régionales	JA principal 100 €/jour JA adjt : 50 €/jour + 20 € si utilis SPID D	0,30 €/km Péage/justif	Casse-croûte fourni par l'organisateur 70 € hôtel (av petit déjeuner) hôtel si OK préalable CRA	Pas de prise en charge des frais d'impression et de papier.
JA Critérium fédéral	50 €/jour + 10 € si utilisation SPID D	0,30 €/km Péage/justif	Casse-croûte fourni par l'organisateur	Pas de prise en charge des frais d'impression et de papier. Sauf demande justifiée
JA neutre rencontres /équipes	20 € versés par club 8 € versés par ligue si retour rapport au plus tard mercredi après renc.	0,30 €/km Péage/justif	Non	Les déplacements sont réglés sur la base d'une péréquation : 80 €/équipe/phase
JA responsable salle Titres - barr/équipes	25 € par demi-journée	0,30 €/km Péage/justif	Casse-croûte fourni par l'organisateur	
Arbitres épreuves régionales	20 € si qualif AR ou mieux 10 € si AC ou non qual Par jour. JA peut adapter. Par ex : divisé par 2 si 1/2 journée (9 H-13 H ou 13 H-fin compet par ex.)	Prise en charge déplacement si co-voiturage 2 arb ou +	8 € si présence toute journée	Si une restauration est organisée sur place par organisation, pas d'indemnité repas

Montants de prise en charge des formations de grades élevés par la CRA

Formations de formateur : inscription prise en charge par CRA – comités prennent en charge déplacement et hébergement

Formations AN : inscription prise en charge par CRA – le candidat avance les frais – pré-sélection : le candidat s'intègre à la délégation régionale aux chpts France Régions

Examen AN : déplacement pris en charge par CRA

Tenue AN : prise en charge 1/3 candidat – 1/3 comité – 1/3 CRA

Formations JAN : inscription et de déplacement pris en charge par CRA